



Maine et Loire

Une régression sans précédent !

FO DGFIP49 : LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT

☒ [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Le rapport Delevoye sur les Retraites c'est : la grande décote, la baisse du montant des pensions, le recul de l'âge de départ, et l'Etatisation (valeur du point fixée par l'État).

Le Haut-commissaire à la réforme des retraites a présenté le 18 juillet son rapport d'étape qui préconise le « prolongement de l'activité » par système de décote et l'instauration d'un système universel par points dont le principe même est rejeté par FO.

Libre à vous de clore votre carrière à 62 ans, mais ce sera, pour la plupart, à vos dépens, c'est-à-dire avec une retraite amputée par un malus suffisamment incitatif. Une éventuelle pension de réversion (réservée aux couples mariés), que l'on savait dans le collimateur, ne présentera même plus un espoir conséquent, avec la fusion des différents régimes que l'on n'imagine pas tirant les montants vers le haut. Ce sont quelques-unes des recommandations du rapport d'étape présenté par le Haut-commissaire à la réforme des retraites aux interlocuteurs sociaux, syndicats et organisations patronales, le 18 juillet 2019.

L'âge rabot

62 ans devient ainsi un âge rabot et 64 un « âge pivot », ou, toujours selon la nouvelle terminologie, un « âge d'équilibre », sous-entendant qu'il sert à équilibrer les comptes mais sans guère tenir compte de l'équilibre physique de bien des salariés à cet âge.

En effet, comme l'a rappelé le secrétaire général de FO Yves Veyrier lors de son intervention dans le cadre de cette présentation, l'espérance de vie en bonne santé « est aux alentours de 63 ans. Certes, on ne tombe pas gravement malade à 63 ans, mais on rencontre les premiers soucis de santé qui font que selon les cas, selon les professions, selon les métiers, il est très difficile de pouvoir continuer à travailler ».

Précédemment, il avait souligné à propos du malus visant à inciter, si ce n'est obliger, au prolongement de l'activité que, « outre le recul de l'âge pour tous », il « pénaliserait injustement tous ceux qui ne sont déjà plus en activité ».

« N'oubliez pas que l'espérance de vie en bonne santé c'est 63 ans »,

Yves Verrier secrétaire Général FO sur CNEWS le 18 juillet 2019.

Exit les meilleures années

Cette présentation était aussi et surtout la recommandation d'un « système universel » et par points, devant remplacer les 42 régimes existants et entrer en vigueur en 2025, faisant ainsi de ceux nés en 1963 les premiers concernés.

« On nous l'avait présentée comme non destinée à réaliser à nouveau des économies, non destinée à toucher à l'âge de départ et on entend parler d'un âge pivot, d'un système de bonus-malus... En fait le système universel va absorber tous les régimes existants et surtout il va être une sorte de réforme paramétrique permanente entre les mains du gouvernement », a dénoncé le matin même sur RTL le secrétaire général de Force ouvrière.

Pour ce dernier, « un régime universel par points conduirait incontestablement à dégrader les droits existants. Le niveau de pension serait en baisse pour beaucoup car il serait calculé sur toute la carrière et non plus sur les meilleures années, avec comme conséquence un âge effectif de départ retardé de fait pour celles et ceux ne pouvant bénéficier d'une pension suffisante le moment venu ».

Ce dernier a également souligné que de plus « à tout moment demain le gouvernement pourra agir sur la valeur du point à l'achat, comme sur la valeur du point au moment de la conversion en pension et agissant ainsi, il pourra jouer sur le niveau de la pension, et de fait vous inciter à travailler pour acquérir des points supplémentaires parce que votre retraite ne sera pas suffisante ».

21 septembre

FO a décidé de multiplier « les réunions d'informations avec en perspective un rassemblement d'ampleur nationale à Paris le 21 septembre avec l'objectif de convaincre de la nécessité d'une mobilisation de l'ensemble des salariés à la hauteur de l'enjeu », son secrétaire général précisant : « Nous l'avons dit : s'il faut aller à la grève d'ensemble pour préserver la retraite et la protection sociale, FO y est prête et déterminée ».

RÉFORME DES RETRAITES : FO DIT STOP

POUR la défense d'un vrai droit à la retraite pour tous.

CONTRE le régime universel par points et la remise en cause des 42 régimes existants.

CONTRE le recul de l'âge effectif de la pension à taux plein.

POUR la défense de la protection sociale collective solidaire des salariés (santé, assurance chômage, retraite).

CONTRE l'étatisation et la privatisation.


RASSEMBLEMENT NATIONAL À PARIS LE 21 SEPTEMBRE 2019

FO engage la mobilisation pour préparer le rapport de force interprofessionnel et, si nécessaire, la grève tous ensemble !

Des cars partiront du Maine et Loire, inscrivez vous en envoyant un mèl sur la messagerie du syndicat FO DGFIP49 : fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr plus FORts ensemble !

Adhérez à **FORCE OUVRIERE**,

le syndicat qui défend la protection sociale collective solidaire des salariés (santé, assurance chômage, retraite).

BULLETIN D'ADHESION 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu